Retour d’expérience

Un comité officiel pour relayer le plaidoyer

jeudi 1er janvier 2015

Le projet RC-TEC au Niger a eu comme stratégie de favoriser la création d’un « comité quadripartite » de quatorze membres issus de structures du secteur artisanal nigérien : Safem, ministère du Tourisme et de l’Artisanat, ministère de la Population, de la Promotion de la Femme et de la Protection de l’Enfant, organisations professionnelles des artisan-es (FNAN, SF/FNAN, GIE). En s’appuyant sur des détenteurs de pouvoir (autorités administratives, coutumières…) ciblés selon les objectifs, ce comité mène des actions de plaidoyer sur des questions sensibles telles que l’accès à des aires de travail pour les artisanes. Ainsi, à Saga dans la périphérie de Niamey et à Mirriah dans la région de Zinder, l’urbanisation entraîne des conflits d’usage de l’espace au détriment des potières, à qui l’on reproche le caractère polluant de leur activité, mais qui n’ont pas de moyens ni de poids social suffisants pour déménager. Le projet a mené des actions de plaidoyer auprès des maires, gouverneurs, préfets ainsi que des chefs de quartier et de canton pour obtenir des espaces de cuisson. Des réunions ont été organisées entre le comité, les autorités, les personnes-ressources, les artisanes, les époux et la communauté.

Résultat : à Mirriah, la mairie, en collaboration avec la préfecture, a mis à la disposition des potières un terrain de 600 m2. À Saga, le chef de quartier leur a procuré un terrain de 400 m2. De même, un espace a été fourni aux vannières de Gouré, qui leur permettra de vendre leurs productions, mais aussi de se réunir, de travailler, d’exposer. Cette sensibilisation des décideurs a eu un impact général pour l’ensemble des artisan-es y compris les hommes, car finalement le maire a mis à disposition un terrain pour créer un futur centre artisanal. L’obtention de ces facteurs de production est très importante, d’une part pour favoriser la structuration des groupements et coopératives de femmes, d’autre part pour leur permettre d’éviter différents intermédiaires qui viennent diminuer leur autonomie.

Cette expérience illustre les différentes phases d’une démarche de plaidoyer : convaincre d’abord des responsables (certains ont participé en amont à des formations sur les enjeux du genre), établir un dialogue avec l’ensemble des parties prenantes, se servir des acquis pour continuer à communiquer : la remise des terrains a ainsi fait l’objet de vidéos.

Copyright © Site de l’Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article2399